



Adoption simple mais j'ai des enfants

Par **fry83**, le **08/11/2014** à **17:46**

Bonjour,rrnrnJe suis adulte et souhaiterai me faire adopter par le biais d'une adoption simple par celui qui m'a élevé. rnrnJusque là j'ai bien saisi le concept et ce n'est pas une démarche qui me fait peur. rnrnLe soucis est que je suis le père de 3 enfants. Je souhaiterai savoir si ceux-ci récupéreront mon nouveau nom de famille ou si je devrai également faire des démarches pour eux.rnrnEn vous remerciant d'avance.

Par **aguesseau**, le **08/11/2014** à **18:53**

bjr,rnje pense que vous trouverez votre réponse en consultant le lien ci-dessous.rnrnles règles applicables dépendent de certains critères.rnrn<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2621.xhtml>rrnrncdt

Par **jibi7**, le **09/11/2014** à **02:13**

une adoption simple n'emporte pas necessairement le port du nom de l'adoptant c'est un choix a faire.rncertains accolent les 2 noms .